



Promesse d'achat signée avec le propriétaire

Par **mlecindy**, le **10/08/2010** à **10:28**

Bonjour, j'ai signé conjointement une promesse d'achat avec le propriétaire mentionnant une date de fin, d'un mois, après signature. 5 jours plus tard, attestation de banque en main, le propriétaire m'annonce que la maison n'est plus à vendre ou du moins il l'a vendu à un autre acheteur sans me prévenir au préalable.

Quelle valeur a cette promesse ??

Merci